



Association Nature et Culture en baie du Mont-Saint-Michel

Présentation du projet de labellisation CPIE en baie du MSM

Réunion du groupe de travail « Milieux marins » Natura 2000

Vivier-sur-Mer / Cherrueix

Vendredi 8 mars 2019

Qu'est ce qu'un Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) ?

(CF. CHARTE NATIONALE DU RÉSEAU DES CPIE)



Un CPIE est un « **Label** » octroyé à une **Association** qui s'engage à « **agir sur son territoire** pour que les **personnes et les organisations** de ce territoire (collectivités, associations, entreprises) **prennent en compte les questions environnementales dans leurs décisions, leurs projets et leurs comportements en faveur du développement durable** ».

Pour obtenir le label, l'Association doit :

- Avoir un **ancrage territorial fort** : territoire d'action pertinent, capacité à fédérer, à rassembler les acteurs dans le domaine de l'environnement.
- **Porter des actions de sensibilisation, d'éducation à l'environnement et d'accompagnement des territoires** (aide au montage et à la conduite de projets environnementaux).
- Proposer un **fonctionnement** en cohérence avec les principes de **développement durable (gouvernance)**.

Le territoire de la Baie « de Cancale à Granville »

« Nature et Culture en Baie du Mont-Saint-Michel »



« Continuum terre-mer à l'échelle des bassins versants »



Amélioration et partage de la connaissance

Les collectivités de la baie, l'Etat, les scientifiques, les associations et autres acteurs du territoire de la Baie acquièrent et produisent des données sur l'environnement de la baie. Cette connaissance, dispersée et fragmentée (en mer comme à terre), n'induit pas une vision globale, transversale et cohérente de la Baie et de son évolution.

☞ **Créer un Centre de ressources**

- Construction d'une base de données partagée sur l'environnement à l'échelle de la baie et mise à jour.
- Développement de nouveaux outils de vulgarisation de la connaissance acquise sur l'environnement de la baie et de transmission du savoir.
- Mise en place d'un outil d'aide à la décision et d'un système collaboratif de gestion.

☞ **Organiser des ateliers « baie du Mont-Saint-Michel » en abordant une thématique spécifique**

- Appui aux gestionnaires / Problématiques territoriales (*démarche de recherche –action avec des équipes scientifiques pluridisciplinaires*).
- Gestion patrimoniale de la baie en lien avec l'élaboration du plan de gestion PM de l'Unesco (*Agro-Paris-Tech*).
- Pédagogie à l'environnement (*Projet « Grandir avec la Nature » – Réseau Ecole et Nature*).

☞ **Mettre en place des campagnes scientifiques et des suivis naturalistes**

- Suivi de la dynamique hydro-sédimentaire (*EPHE, Université de Caen, ...*).
- Suivi de milieux et d'espèces : Gravelot à Collier interrompu (*Associations environnementales*)/ Banc des Hermelles (*EPHE, IFREMER*).

Sensibilisation, pédagogie à l'environnement, découverte des richesses patrimoniales

L'environnement de la baie est riche et varié mais il est aussi fragile. Le maintien en bon état de conservation des habitats, de la faune et de la flore passe par le développement d'activités de qualité.
« Un environnement de qualité, support d'activités de qualité »

- ☞ **Conforter / développer les actions de la Maison de la baie du V/C** (sorties pédestres, en mytili-mobile, et sur l'arrière-pays)

- ☞ **Développer un programme d'éducation à l'environnement pour les scolaires sur l'année (*Services éducatifs, ...*)**
 - Lecture du paysage.
 - Cycle de l'eau.
 - Espaces naturels (littoraux et terrestres) : habitats, faune et flore.
 - Savoir-faire locaux, lien entre activités – environnement.

- ☞ **Promouvoir les bonnes pratiques en baie**
 - Réalisation d'outils de sensibilisation : édition de nouvelles plaquettes, malles pédagogiques.

- ☞ **Mise en place d'actions collectives « développement social local »**
 - Jeunes en difficulté : chantiers nature.
 - Public « vulnérable » : découverte de l'environnement et des savoir-faire proches de leur domicile

Conseiller, guider, créer de nouveaux partenariats

Les EPCI du territoire de la baie ont pris la compétence « environnement ». Ils disposent de compétences internes en matière d'ingénierie (conduite d'opérations, gestion d'espaces, eau, etc.) mais la gestion durable et solidaire de l'environnement en baie nécessite d'aborder le territoire à l'échelle de l'unité fonctionnelle de la baie (continuum mer et terre à l'échelle des bassins versants)

👉 **Accompagner les collectivités (ingénierie environnementale)**

- Aide au montage et à la mise en œuvre des projets environnementaux (*Pays d'Art et d'Histoire*) et éco-touristiques (*SPL, EPCI...*).
- Réalisation des notices d'incidence Natura 2000 sur le DPM (*EPCI, Communes, ..*).

👉 **Appui en ingénierie auprès des professionnels et des partenaires associatifs**

- Aide au montage et à la mise en œuvre de projets environnementaux et éco-touristiques (création de la Maison de la mytiliculture et de l'environnement au Vivier-Cherrueix avec l'AOP, mise en place de séjours « nature » avec les acteurs du tourisme, conseil auprès de la fédération de chasse pour l'ouverture du marais au scolaire, ...).
- Réalisation des notices d'incidence Natura 2000 (sports de nature, ...).
- Management environnemental (tri sélectif des déchets, ...).

👉 **Contribuer au plan de gestion patrimoine Mondial de l'UNESCO (volet nature)**

- Apporter son concours dans le domaine de l'environnement (diagnostic environnemental, enjeux partagés, écriture du plan d'actions).
- Mise en œuvre d'actions de préfiguration via les animations « in situ ».

Conseiller, guider, créer de nouveaux partenariats

Les EPCI du territoire de la baie ont pris la compétence « environnement ». Ils disposent de compétences internes en matière d'ingénierie (conduite d'opérations, gestion d'espaces, eau, etc.) mais la gestion durable et solidaire de la nature en baie nécessite une approche transversale à l'échelle de l'unité fonctionnelle de la baie (continuum mer et terre à l'échelle des bassins versants)

☞ **Participer aux travaux et actions de la Conférence de la baie installée par l'Etat**

- Organisation de débats, de forums entre bretons et normands, entre les gens de la terre et de la mer sur les questions d'environnement, dans une démarche de gestion intégrée du territoire.
- Mise en place d'actions spécifiques de partenariat.
- Rendre compte des opérations engagées, des nouvelles problématiques rencontrées.

☞ **Contribuer à la mise en réseau des équipements du territoire**

- Mise en place d'animations et d'actions spécifiques « labellisées CPIE » : manifestations, sorties « CPIE » en complément des services développés au sein de chaque équipement (sortie polders / produits de terroir / herbus, marais littoraux, système dunaire, etc.).
- Création d'expositions communes et itinérantes (*Ecomusée de la baie du Mont-Saint-Michel,, etc.*).

Innover et expérimenter

Pour une autre approche de gestion partagée de l'environnement de la baie ...

- ➡ Impliquer autrement les citoyens aux démarches de suivi des espèces et du milieu (**sciences participatives**) ex : Projet de renaturation de la Sélune
- ➡ Fédérer les acteurs de l'environnement (pro-actif, portage d'actions collectives).
- ➡ Croiser la connaissance scientifique et empirique de la nature en baie (**paus' conférence**)
- ➡ **Lien nature et culture** (ethnologie).
- ➡ S'appuyer sur des ambassadeurs « **Création d'itinérance en s'appuyant sur les talents de la baie** ».
- ➡ Participer concrètement à des travaux de restauration d'espaces naturels, dans le cadre **de chantiers « nature »** (Chantiers d'insertion, échanges « européens »).